



Centre Martin Luther King

Rapport d'activité pour l'année 2003

Programme 2004-2005

Le CMLK en bref

Le Centre Martin Luther King (CMLK) a été créé en 1968. Son nom est un hommage au pasteur noir américain qui conduisit les Etats-Unis vers l'abolition de la ségrégation raciale par des moyens non-violents. De mouvance gandhienne, le CMLK est une association romande dont le but est la promotion de la non-violence active. Il offre les services suivants :

- ◆ Organisation d'un programme annuel de **formation** à la résolution non-violente des conflits; élaboration de formations adaptées à des attentes spécifiques.

- ◆ Centre de **documentation** sur la non-violence, doté d'un catalogue informatisé : livres, revues, cassettes-vidéo, jeux, matériel pédagogique, archives.

- ◆ **Edition** de *Terres Civiles*, trimestriel d'information et de réflexion sur la non-violence.

- ◆ **Permanences de conseil** et soutien personnalisé aux objecteurs de conscience qui désirent accomplir un **service civil**; promotion auprès des jeunes.

- ◆ **Exposition** itinérante *Un poing c'est tout ?* pour dire non à la violence.

Le CMLK a été mandaté par les **Ecoles secondaires de La Chaux-de-Fonds** pour les années 2000-2004. Durant l'année 2003, 2 nouveaux groupes d'enseignant-e-s ont reçu une formation de base (4 jours) à la gestion de situations violentes et au maintien d'un climat de dialogue dans la classe. 6 des 8 groupes formés ont suivi une 5e journée de formation d'approfondissement. La formation de base fait désormais partie de la «culture d'établissement». Toujours à La Chaux-de-Fonds, des enseignant-e-s de l'**Ecole d'Art** ont bénéficié d'une journée de suivi après avoir participé en 2002 à 2 jours de formation sur la gestion des conflits. Parallèlement, un nouveau groupe a reçu à son tour une formation de 2 jours. Cette approche devrait être poursuivie en 2004. Après avoir abordé la gestion de groupe et les conflits au sein d'un groupe en 2001 et 2002, **Amnesty International** a demandé une journée de formation pour faire face aux agressions du public. Enfin, des enseignant-e-s des Ecoles primaires de Moutier ont suivi une demi-journée de supervision faisant suite à deux journées de formation en 2002 sur les conflits. Enfin, le CMLK a organisé pour du personnel administratif du Collège de Begnins 2 jours d'initiation à la communication non-violente, suivis d'une demi-journée de supervision.

Pour cette année 2003, la particularité à souligner est la sollicitation pour 4 conférences qui ont porté sur l'éducation non-violente, la non-violence aujourd'hui, Martin Luther King et la communication non-violente. Enfin, pour accompagner l'exposition «Israéliens et Palestiniens : 50 ans de photographie par Jean Mohr» du Musée International de la Croix-Rouge, un guide pédagogique a été élaboré et une équipe d'animation a été formée à cet effet.

◆ FORMATION A LA NON-VIOLENCE ACTIVE

Programme de formation à la résolution non-violente des conflits

Ce programme s'adresse au grand public pour lui permettre de se former à la résolution non-violente des conflits. Co-organisé avec les Brigades de Paix Internationales (PBI) et le Mouvement International de la Réconciliation (MIR), il s'étend de septembre à juin.

Pour la période 2002-2003, ce programme a été structuré autour de 14 modules (10 journées et 4 week-ends). Afin de respecter la qualité de notre offre, quinze personnes au maximum sont acceptées par module. Ce critère nous amenant à refuser de nombreuses inscriptions, nous avons, pour la première fois, dédoublé 3 modules. De plus, nous avons décidé de structurer notre offre en 2 parties : modules de base formant un tout cohérent et modules complémentaires visant à varier notre programme. Nous avons ainsi proposé 2 nouveaux modules : « Jeux coopératifs » et « Pouvoir, autorité et responsabilité ». Cette nouvelle formule nous a ainsi permis de répondre à 2 fois plus de demandes par rapport à l'année antérieure.

Au total, 88 personnes y ont participé, dont 62 femmes : des personnes de tout âge et dont les motivations sont d'ordre personnel et/ou

professionnel. Ce sont aussi bien des parents, des jeunes, des enseignants que des éducateurs qui y trouvent de nombreuses satisfactions. La répartition géographique, dépassant le cadre de la Suisse romande, était très satisfaisante : 35 personnes résidaient dans le canton de Vaud, 18 à Genève, 13 en Valais, 9 à Neuchâtel, 6 à Fribourg, 3 à Berne, 2 au Jura, 1 à Zurich et 1 au Tessin.

Formations à la demande

En réponse à des attentes spécifiques, le Centre organise des formations sur des thèmes divers : prévention ou gestion de la violence, médiation, conflits de culture, etc. Ces formations se basent sur des méthodes interactives (jeux de rôle, théâtre forum, etc.). Une dizaine d'animateurs et d'animatrices, forts d'une solide expérience de terrain local et international, assurent ces formations. Le CMLK propose en outre des supervisions (analyse de l'évolution suite à l'intervention, coaching, etc.) et des interventions en situation de crise.

Pour l'année 2003, 29 demandes nous sont parvenues. Le CMLK a pu organiser 18 interventions dans l'ensemble de la Suisse romande. 5 d'entre elles se caractérisent par la durée :

Perspectives pour 2004-2005 :

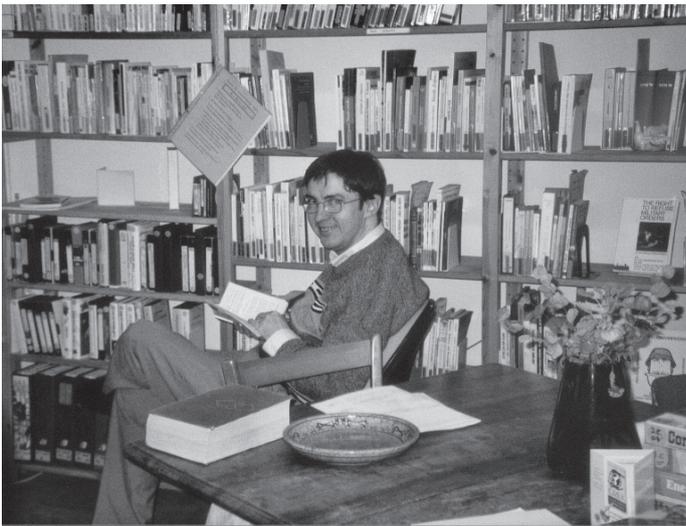
- améliorer l'évaluation de notre offre
- renforcer le réseau d'animateurs et d'animatrices en mettant sur pieds une formation de formateurs/trices
- développer des nouveaux modules de formation

◆ CENTRE DE DOCUMENTATION

Notre Centre de documentation regroupe à ce jour plus de 7600 références de plus de 3500 auteur-e-s. Son catalogue informatisé est accessible via le site Internet de l'association ou depuis son secrétariat.

Au secrétariat lausannois se trouvent les documents de base les plus importants et accessibles pour le grand public, ainsi que les nouveautés. Suite au déménagement du CMLK, une partie du fond a été accueillie en 1997 par la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF). Sa gestion informatique et son actualisation continuent néanmoins à être réalisées par nos soins. Enfin, le secrétariat héberge une trentaine de séries de périodiques ouvertes ainsi qu'une petite librairie.

Un service de prêt est organisé pour l'ensemble du fonds, à l'exception toutefois des périodiques et d'un petit nombre de documents rares ou classés confidentiels.



Un aperçu du Centre de documentation, avec Emmanuel Meyer qui a effectué une partie de son service civil au CMLK

Ajouts au catalogue

287 nouvelles fiches ont été ajoutées au catalogue informatisé, dont 74 livres, 60 brochures, 69 textes courts, 23 dossiers, 2 périodiques...

Prêts

354 prêts émanant de 124 personnes ont été enregistrés en 2003. Ils comprennent 310 livres ou brochures, 16 jeux et 28 cassettes-vidéo. Cela représente une moyenne mensuelle de 29,5 prêts, et une moyenne par emprunteur de 2,8 documents.

Contributions à Terres Civiles

Jeanne Golay et Michel Mégard, responsables bénévoles de la gestion du Centre de documentation, ont rédigé des présentations de nouveautés du catalogue dans les quatre numéros de notre trimestriel parus en 2003.

Acquisitions

72 commandes ont été effectuées en 2003, dont 57 en service de presse. Nous avons reçu 62 documents (dont 36 en service de presse, 6 dons et 10 achats).

Nous avons envoyé 32 justificatifs aux éditeurs suite aux articles parus dans *Terres Civiles* mentionnant leur publication.

Etat des lieux en fin 2003

Au total, environ 75 mètres de rayonnages de documents sont à BVCF et environ 29 mètres à Lausanne.

Le Centre de documentation comprenait plus de 3000 fiches dont les références sont disponibles à Lausanne et plus de 4400 fiches de documents catalogués à la Chaux-de-Fonds. Sur un total de 7622 fiches au 2.2.04 sont comptabilisés, entre autres, 3062 livres et 1995 brochures.

Librairie

Une petite librairie est aussi installée au siège du CMLK. Elle est constituée de documents destinés aux enseignant-e-s en quête d'outils pratiques ainsi que d'ouvrages faciles d'accès pour tout public.

Courrier électronique

En 2003, il a désormais été proposé de recevoir par courrier électronique la liste des nouvelles acquisitions. Pour cette première année, elle a été adressée 4 fois à nos 28 abonné-e-s.

Notre nouvelle adresse, administration documentation@cmlk.ch, nous a permis de répondre à des questions en relation avec le Centre de documentation, notamment en vue de transmettre à la demande des bibliographies sélectives.

Perspectives pour 2004-2005 :

- poursuivre l'acquisition et compléter les collections de périodiques
- améliorer la notoriété du centre de documentation auprès du grand public

◆ EDITION

En l'an 2003, le CMLK a édité 4 numéros de sa revue trimestrielle *Terres Civiles*. Outil de réflexion et d'information, ce périodique de 24 pages est tiré à 1600 exemplaires principalement destinés aux membres et aux abonné-e-s. Outre ses pages habituelles sur les possibilités de formation, les nouvelles acquisitions du Centre de documentation et la « Liste d'Honneur des Prisonniers/ères pour la paix » de l'*Internationale des Résistant-e-s à la Guerre*, des articles ont porté sur « Okapi », une radio accompagnant le processus de paix en République démocratique du Congo, le thème « Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ? », la non-violence à l'école, la révision de la loi sur le service civil, la violence éducative...

Perspectives pour 2004-2005 :

- poursuivre la réalisation de documents sur les facettes de la non-violence
- éditer une brochure à l'intention des adolescents et adolescentes
- réaliser une publication dans le cadre de la campagne « L'éducation est l'affaire de tous » lancée par la ville de Lausanne

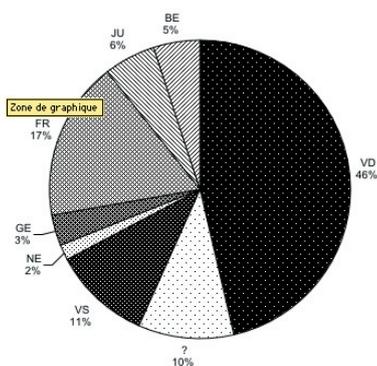
◆ SERVICE CIVIL

En accomplissant un service civil, de nombreux jeunes effectuent un travail d'utilité publique dans des domaines variés : santé, environnement, culture, etc. Un précieux soutien à la collectivité encore insuffisamment reconnu. Si la loi sur le service civil, introduite en 1996, permet d'accomplir un service civil au lieu du service militaire, le libre choix n'est pas possible : il faut pouvoir démontrer que le service militaire n'est pas compatible avec les exigences de sa propre conscience. De plus, la procédure, qui comprend la remise d'un dossier et une audition d'une heure, est très exigeante, d'où l'utilité des permanences qui se sont créées dans toutes les régions du pays.

Pour informer, conseiller et soutenir les candidats au service civil, le CMLK assure une permanence centrale depuis le printemps 1997. Dès 1998, l'association a ouvert des permanences régionales dans les cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Neuchâtel et Jura, puis en 2002 en Valais. Le CMLK travaille aussi en collaboration avec des groupements de l'ensemble de la Suisse. Le site Internet du CMLK propose également une information très complète sur le service civil.

En 2003, l'ensemble des permanences du CMLK a répondu à plus de 235 demandes d'information et de conseil. Les contacts téléphoniques et les rendez-vous auprès du CMLK ont diminué de près de 50% par rapport à l'année antérieure. Un chiffre probablement en relation avec la diminution du nombre de jeunes qui ont déposé une demande de service civil durant cette année et du nombre en augmentation de personnes qui ont visité nos pages Internet sur le service civil (4350 visiteurs).

Les permanences, animées en 2003 par 13 conseillers bénévoles, étaient le plus souvent sollicitées par des jeunes entre 20 et 27 ans.



Répartition des demandes d'information par canton, auprès du CMLK

Non à la généralisation des programmes prioritaires

En février 2003, le CMLK invitait, sur le plan national, les «Permanences Service Civil» à adresser un courrier à Joseph Deiss, chef du Département de l'économie. Nous y faisons notamment part de notre inquiétude sur la mise en oeuvre des programmes prioritaires. Nous y voyions une limitation, pour les civilistes, du choix des possibilités d'affectation, avec pour conséquence une probable démotivation. Nous estimions également que de nombreux établissements éprouveraient de profondes difficultés sans l'appui des civilistes sur lesquels ils pouvaient compter. Une perte de compétence pour la société civile au profit de domaines étatiques manquant de main d'oeuvre et d'argent. Non seulement sa réponse était insatisfaisante, mais surtout, nous avons pris conscience que nous ne serions pas consultés en vue de l'élaboration de la nouvelle ordonnance sur le service civil. Nous avons alors décidé de lancer un Appel «Non à la généralisation des programmes prioritaires - pour un service civil au service de toute la communauté». Cet appel a été signé en début novembre 2003 par plus de 100 établissements d'affectation accueillant des civilistes. Parallèlement, nous avons dénoncé la volonté du Département de l'économie de ne plus exonérer une grande partie des établissements d'affectation, principalement le milieu associatif, de la taxe prévue lors de l'engagement d'un civiliste. Des organisations ainsi doublement pénalisées (voir les *Terres Civiles* nos 22 et 23 et dossier sur www.cmlk.ch).

Perspectives pour 2004-2005 :

- poursuivre la campagne « Non à la généralisation des programmes prioritaires »
- adapter le matériel d'information à la nouvelle loi sur le service civil
- élargir et améliorer le réseau des permanences de conseil

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King (CMLK)

Rue de Genève 52 - 1004 Lausanne - Suisse

Tél. : 021 / 661 24 34 - Fax : 021 / 661 24 36

E-mail : info@cmlk.ch - Site Internet : www.cmlk.ch

CCP : 10-22 368-6

◆ UN POING C'EST TOUT ?

« Un poing c'est tout ? » est une exposition interactive de prévention de la violence et d'initiation aux outils de base de la résolution non-violente des conflits destinée aux jeunes dès l'âge de 12 ans. Elle a été présentée dans 10 établissements depuis son inauguration en mai 2000 au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne.

En janvier 2003, « Un poing c'est tout ? » a été accueillie dans le cadre du festival du *Mois de la Non-violence* à Sierre, puis au printemps par des Centres de loisirs de Fribourg, Jura et Schönenberg, Villars-sur-Glâne, Marly et les Centres de préventions *Le Release* et la *LIFAT*. Depuis octobre 2003, l'exposition circule en Belgique. Elle devrait être traduite en néerlandais, et sa tournée se poursuivra jusqu'en 2005.



« Un poing c'est tout ? » aux Halles de Sierre

Par ailleurs, le CMLK a soutenu le *Mois de la Non-violence* qui a également proposé au grand public conférence, musique, théâtre, contes, jeux coopératifs, projections et accueilli l'exposition « Vivre ensemble ».

Perspectives pour 2004-2005 :

- explorer les perspectives de circulation dans les pays francophones

◆ ACTIVITES EXCEPTIONNELLES

Engagements pour la paix

Pour ne pas être complices devant la menace d'une nouvelle guerre en Irak brandie par le gouvernement des Etats-Unis, le CMLK a lancé en début 2003 un **boycott des stations essence des compagnies pétrolières américaines et britanniques**. Puis, le CMLK a redéfini son action contre la guerre en devenant partenaire du **"Boycott Global pour la Paix"**, lancé par des mouvements pro-démocratiques aux USA. Le but de ce boycott est d'encourager les multinationales étasuniennes à se rebeller contre la politique impérialiste de leur gouvernement, qu'elles ont financée. Une action visant à amener le gouvernement étasunien à un changement de paradigme : opter pour une économie socialement responsable, créant et redistribuant des richesses sans devoir recourir à la guerre. Plus d'une trentaine de pages d'information et de modèles de lettres ont été placées sur notre site Internet.

Le CMLK a également mis sur pied une **campagne de solidarité pétrolière** en proposant à celles et ceux qui le souhaitent d'exprimer avec un brin d'humour leur refus d'une guerre absurde en envoyant un litre d'essence à l'Ambassade américaine : un geste pour manifester sa compassion pour le Président Bush, ce Père de la Nation si désireux d'éviter à ses enfants les terribles tourments d'un manque de carburant (mode d'emploi sur www.cmlk.ch).

35 ans du CMLK

Pour fêter ses 35 ans d'existence, le CMLK a choisi d'éditer une **brochure commémorative** à paraître en 2004. Un temps d'arrêt pour valoriser les moments forts du Centre, un outil devant également lui permettre d'évaluer son apport actuel et éventuellement de redéployer ses services. C'est ainsi que d'anciens ou d'anciennes proches du CMLK ont été contacté-e-s, que des merveilles ont pu être découvertes au travers de cartons d'archives ou encore de journaux précédant le *Terres Civiles*.

Une grande partie de ce travail a pu être réalisée grâce à l'engagement de Marc Monney, dans le cadre d'un stage.

Parallèlement, l'occasion nous a été donnée pour présenter en janvier 2004 une nouvelle exposition « **Ni hérisson, ni paillason** » au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne (voir TC23 et www.cmlk.ch). Une équipe y a travaillé de pied ferme dès l'automne 2003, à laquelle s'est

jointe Johanna Monney. L'opportunité pour le CMLK d'engager une deuxième stagiaire. Une partie de la démarche a consisté à réaliser un kit « **Hérisson, paillason et compagnie** » à l'intention des écoles et les centres de loisirs pour travailler, avec des enfants de moins de 12 ans, des comportements pouvant provoquer la violence, favoriser la réflexion et la solidarité pour mieux gérer les conflits. L'accent a également porté sur les discriminations pour lutter contre le racisme, au travers d'un « Atelier de bricolage des identités »...

L'exposition « Ni hérisson, ni paillason » et son kit ont été **soutenus** par la Ville de Lausanne, la Loterie Romande, le Service cantonal vaudois de protection de la jeunesse, le Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits de l'homme, la Fondation Pierre Mercier, la Fondation Education et Développement, le Musée cantonal de zoologie, l'Ecole romande d'art et communication (ERACOM), l'Atelier Mobilet', Papier Froissé et Gérard Chabloz Opticien.

Changement de nom du CMLK

Depuis ses 35 ans d'existence, le CMLK a continuellement cherché à améliorer ses activités, notamment pour répondre aux attentes extérieures (voir *Terres Civiles* nos 22 et 23).

Pourquoi changer de nom ? Il faut d'abord rappeler que le CMLK porte son nom actuel pour des raisons historiques bien précises. En 1968, il avait été décidé de créer un centre romand dédié à la non violence et à la lutte pour la reconnaissance de l'objection de conscience lorsque Martin Luther King fut brutalement assassiné. En baptisant la nouvelle association « Centre Martin Luther King », il s'agissait de rendre hommage au grand leader noir. Rien à redire à cette décision, juste et courageuse dans son contexte. Trente-cinq ans plus tard, la référence à King paraît néanmoins créer des malentendus. Beaucoup de personnes imaginent en effet que le Centre a pour vocation la lutte contre le racisme, ou qu'il se consacre à préserver pieusement la mémoire de M. L. King. D'autres pensent qu'il s'agit d'une association religieuse, protestante, voire sectaire. Or, le CMLK est non seulement une structure laïque, mais surtout a pour but de promouvoir la non-violence dans sa transversalité.

Une décision définitive sur le changement de nom du CMLK devrait avoir lieu en 2004.

Perspectives pour 2004-2005 :

- terminer la brochure sur les 35 ans d'existence du CMLK
- trouver de nouvelles formes de financement ou restructurer les activités
- présenter « Hérisson, paillason et compagnie » à Paris lors du premier *Salon international des initiatives de paix* initié dans le cadre de la « Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », décrétée par l'ONU pour les années 2001-2010

◆ INTERNET

Le site Internet www.cmlk.ch présente des informations variées : catalogue informatisé du Centre de documentation, procédure pour déposer une demande de service civil et renseignements sur son exécution, possibilités de formations...

En 2003, notre webmaster bénévole, Olivier Lange, s'est essentiellement concentré sur les pages « Actions anti-guerre ». Pour le *Boycott Global pour la Paix* : 16 pages HTML et 8 documents RTF/PDF. Il s'est également attaché à la mise sur pied d'un groupe de travail.

Il y a eu 26'820 visites, soit 123.2% de plus par rapport à 2002. 73'749 pages ont été vues. Les sections les plus fréquentées étaient le service civil et les initiatives pour la paix, respectivement 17% de visiteurs et visiteuses.

Fonctionnement du CMLK

Le CMLK est une association romande à but non lucratif, vivant pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. En 2003 ses charges s'élevaient à Fr. 166'442.-.

Basé à Lausanne, le CMLK a employé en 2003 Sandrine Bavaud, secrétaire associative salariée à 70%. Un trentaine de membres ont soutenu activement l'association.

Le CMLK possède un fichier de plus de 1400 adresses, dont plus de 1000 membres et abonné-e-s à son journal. Elle est gérée par un Comité composé de 6 membres, élus par l'Assemblée générale ordinaire, qui s'est réunie le 14 juin 2003 à Lausanne. Il s'agit de Yann Chappuis, Roger Gaillard, Olivier Grand, Christophe Joset, Jean-Luc Moullet et Maurice Reymond.

